

En septembre 2024, le climat des affaires en France s'améliore légèrement

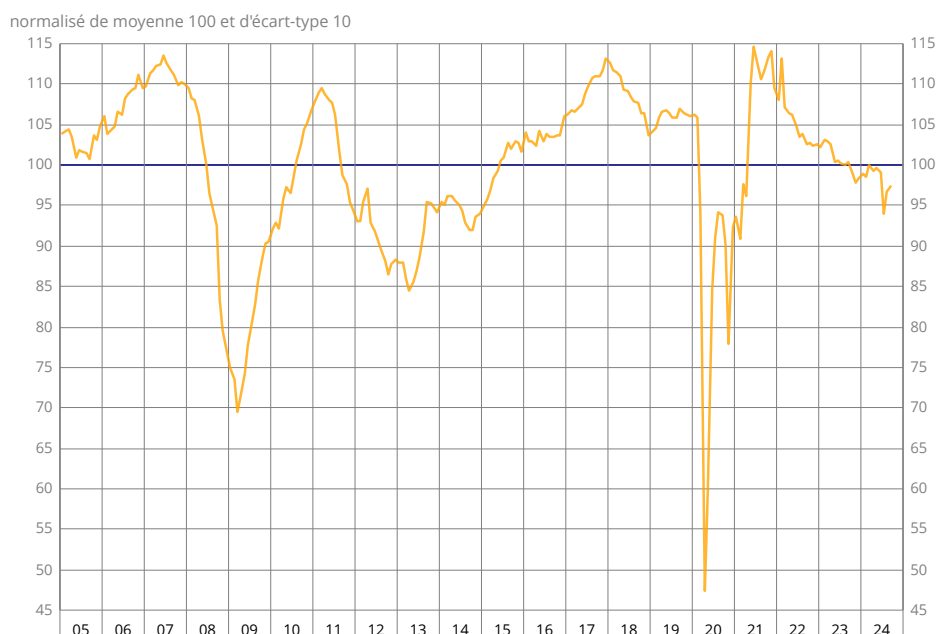
Climat des affaires - septembre 2024

Informations Rapides · 20 septembre 2024 · n° 235

En septembre 2024, l'indicateur de climat des affaires gagne un point

En septembre 2024, le climat des affaires en France poursuit son redressement. À 98, l'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, gagne un point après avoir progressé de trois points en août. Il se rapproche de son niveau de juin dernier (99) et de sa moyenne de longue période (100). Cette amélioration est due au redressement du climat dans le commerce, de détail et de gros.

Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee

Dans le commerce de détail (y compris commerce et réparation d'automobiles), le climat des affaires retrouve sa moyenne de longue période en gagnant trois points : il poursuit son redressement dans le sillage des soldes d'opinion sur les perspectives générales d'activité et les ventes passées.

Dans le commerce de gros, l'indicateur bimestriel de climat des affaires gagne deux points par rapport à juillet 2024 et retrouve son niveau de mai 2024 : l'opinion sur les livraisons reçues de l'étranger et les ventes passées s'améliore.

Dans les services, le climat des affaires est stable, après le rebond du mois d'août, mais reste au-dessous de sa moyenne de longue période franchie au mois de juillet. Les perspectives de demande et générales du secteur s'améliorent légèrement, tandis que l'opinion sur l'activité passée se dégrade.

Dans l'industrie, le climat des affaires est stable également. Le rebond de l'opinion sur la production passée est contrebalancé par la dégradation de celle sur le niveau des carnets de commande.

Enfin, dans le bâtiment, le climat des affaires perd un point du fait de la détérioration des soldes sur l'activité, passée comme prévue.

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

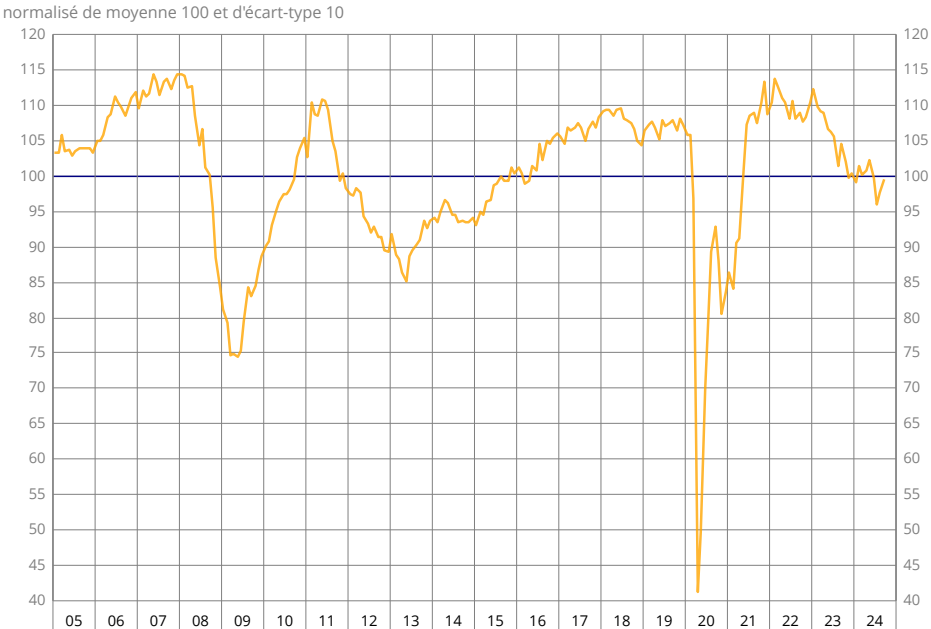
	Mai 24	Juin 24	Juil. 24	Août 24	Sept 24
Indicateurs du climat des affaires					
France	100	99	94	97	98
Industrie	99	99	95	99	99
Bâtiment	102	100	99	101	100
Services	102	101	95	98	98
Commerce de détail *	101	99	94	97	100
Commerce de gros	95		93		95
Emploi	102	100	96	98	100

* y compris commerce et réparation automobiles
Source : Insee, enquêtes de conjoncture

L'indicateur de climat de l'emploi retrouve sa moyenne de long terme

En septembre 2024, l'indicateur synthétique de climat de l'emploi augmente de nouveau. À 100, il gagne deux points et retrouve sa moyenne de longue période (100). Cette amélioration résulte principalement de la hausse des soldes d'opinion relatifs aux effectifs dans les services (hors agences d'intérim).

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

Révisions

L'indicateur synthétique de climat des affaires dans le commerce de détail d'août 2024 est révisé à la hausse d'un point. L'indicateur de climat des affaires dans le commerce de gros de juillet 2024 est révisé à la hausse d'un point. Ces révisions s'expliquent principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises. Les autres indicateurs synthétiques de climat ne sont pas révisés (après arrondi).

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros) et le bâtiment. Il est construit à partir de 30 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Les enquêtes dans l'industrie, l'industrie du bâtiment, le commerce de détail et le commerce et la réparation d'automobiles et les services font partie du programme européen harmonisé d'enquêtes de conjoncture, financé en partie par la Commission européenne.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 28 août et le 17 septembre 2024 ; l'essentiel des entreprises répondent lors des deux premières semaines de collecte.

Prochaine publication : le 24 octobre 2024 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur X @InseeFr : x.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475